

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: Virox 5 RTU

Usage du produit: Nettoyant Désinfectant

Classification du SIMDUT: Exempt - Produit enregistré - (DIN 02239775)

Appellation réglementaire en vertu du TMD: Non réglementé

Fabricant: Virox Technologies Inc.
2815 Bristol Circle, Unit 4
Oakville, ON L6H 6X5 CA
Téléphone: (905) 813-0110

Fournisseur: JohnsonDiversey Canada Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, ON L6H 6P1 CA
Téléphone: 1-800-842-2341

LÉGENDE HMIS		Santé	1
Extrême	4	Inflammabilité	0
Grave	3	Danger physique	0
Modéré	2	Protection individuelle	B
Faible	1		
Minimal	0		

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient(s)	# CAS	Pd%	ACGIH-TLV	CL50	Orale DL50
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.5 - 1.5	1.4 mg/m3 - MPT	2000 mg/m3 rat	75 mg/kg rat

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	Pas disponible	Densité:	1.005 @25°C
Point de congélation:	Pas disponible	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Pas disponible	% Volatil:	Pas disponible
Densité de la vapeur:	Pas disponible	Vitesse d'évaporation:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Complète	pH:	1.6 - 1.9
État physique:	Liquide	Viscosité:	Comme l'eau
Aspect:	Incolore transparente	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Inodore.		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Inflammable d'après les critères du SIMDUT.

Point d'éclair: Pas disponible **LIE:** Pas disponible **LSE:** Pas disponible

Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxygène.

Température d'auto-inflammation: Pas disponible

Produits de décomposition dangereux:

Sensibilité aux chocs: Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponible

Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.

Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Incompatibilité: Oxydants. Agents de réduction. Acides. Caustiques.

Réactivité: Ne pas mélanger avec de la javel.

Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxygène quand chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, contact avec la peau, ingestion.

Effets d'une exposition aiguë:

Yeux: Non irritant d'après les critères du SIMDUT.

Peau: Non irritant d'après les critères du SIMDUT.

Inhalation: N'est pas une voie d'exposition habituelle.

Ingestion: Ce produit n'est pas toxique d'après les critères du SIMDUT. Comme tout produit inestomacal, ce produit peut causer un malaise estomacal en cas d'ingestion en grandes quantités.

Effets d'une exposition chronique:

Peau:	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement de la peau chez des individus sensibles.
Irritation:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Sensibilisation des voies respiratoires:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Cancérogénicité:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Mutagénicité:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Reproductive Effects:	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Matières synergiques:	Aucun à notre connaissance

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

Gants:	Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.
Protection des yeux:	Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.
Protection des voies respiratoires:	Normalement non nécessaire.
Autre équipement de protection:	Conformément aux directives de votre employeur.
Installations techniques:	Ventilation générale adéquate.
Mesures en cas de fuites et de déversements:	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.
Élimination des déchets:	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Conditions de manutention:	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
Conditions d'entreposage:	Garder hors de la portée des enfants. Éviter l'entreposage à des températures élevées.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

Yeux:	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Peau:	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Inhalation:	N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou aveler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 15-Juil-2005

Date d'expiration: 15-Juil-2008

Préparée par: Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.